

**Département
du Nord**

**Arrondissement de
DUNKERQUE**

**Canton de
WORMHOUT**

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE TERDEGHEM**

**Commune de
TERDEGHEM**

Nombre

N° 09 / 2020

**de conseillers en
exercice
de présents**

15
14
15

Du 18 juin 2020

de votants

Objet :

**Désignation
des membres
de la
commission
des impôts**

L'an deux mil vingt, les dix-huit juns à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de TERDEGHEM s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, suite à la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Etaient présents : Bernard BEUN, Damien DEFRANCE, Irène VISTICOT, Louis BALLOY, Virginie DELESTRE, Brigitte VERHILLE, Arnaud PARENT, Marie-Josèphe SANTRAIN, Nicolas BEUN, Laurent CAILLAU, François PATOU, Florence GIBAUT, Florence VERNIEST, Dorothée MALESYS,

Absents excusés : Jean-Paul GIRAUDET donne pouvoir à Monsieur le Maire

Secrétaire de séance : Dorothée MALESYS

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 7 membres (le maire ou l'adjoint délégué et 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

Le conseil municipal décide pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité,

Désigne, par vote à bulletin secret, comme membres de la commission des impôts
de la Commune de TERDEGHEM :

-TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Bernard BEUN, Maire, membre de droit	Laurent CAILLAU
Damien DEFRANCE	Arnaud PARENT
Louis BALLOY	Dorothée MALESYS
Irène VISTICOT	Brigitte VERHILLE
Nicolas BEUN	Florence VERNIEST
François PATOU	Florence GIBAUT

-TITULAIRES extérieur au Conseil Municipal	SUPPLEANTS extérieur au Conseil Municipal
Paul ROELS	Jean-Claude PROUVEE
Jacques DEBOUDT	Jacques ROELS
Philippe COUTTENIER	Philippe CARPENTIER
Christian AMOUREUX	Philippe VANDAELE
Jean-Marie SAVAGE	Paul DESAEVER
Norbert CHARLEY	Jeannine HASTREMENT

Acte rendu
exécutoire
après dépôt
en Sous -
Préfecture de
DUNKERQU
E le
22/06/2020 et
publication le
22/06/2020.

Le Maire

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus,

Pour expédition conforme,

Le Maire

Bernard BEUN

